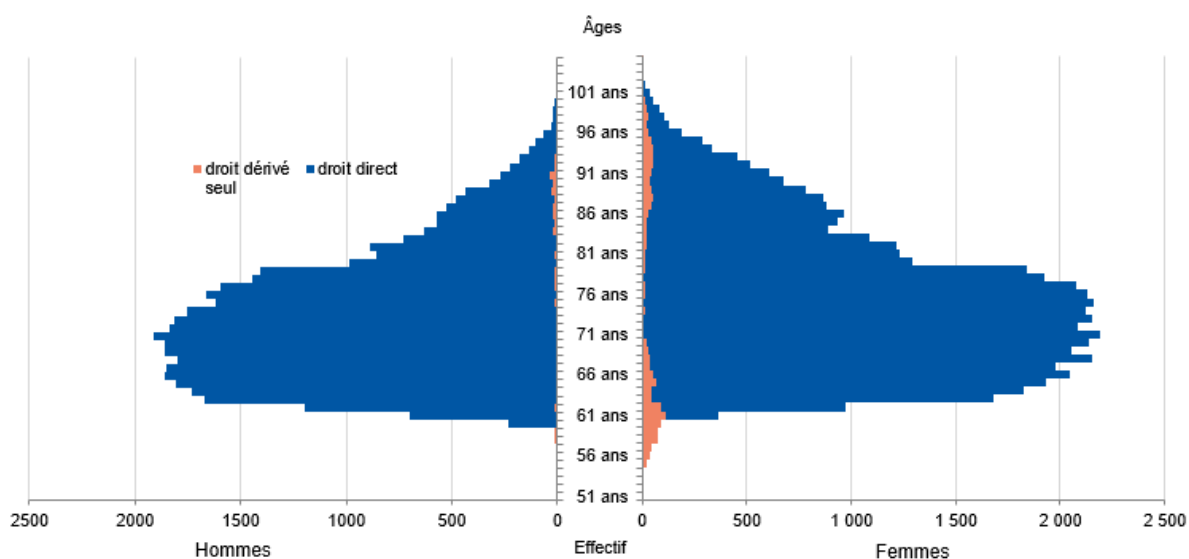


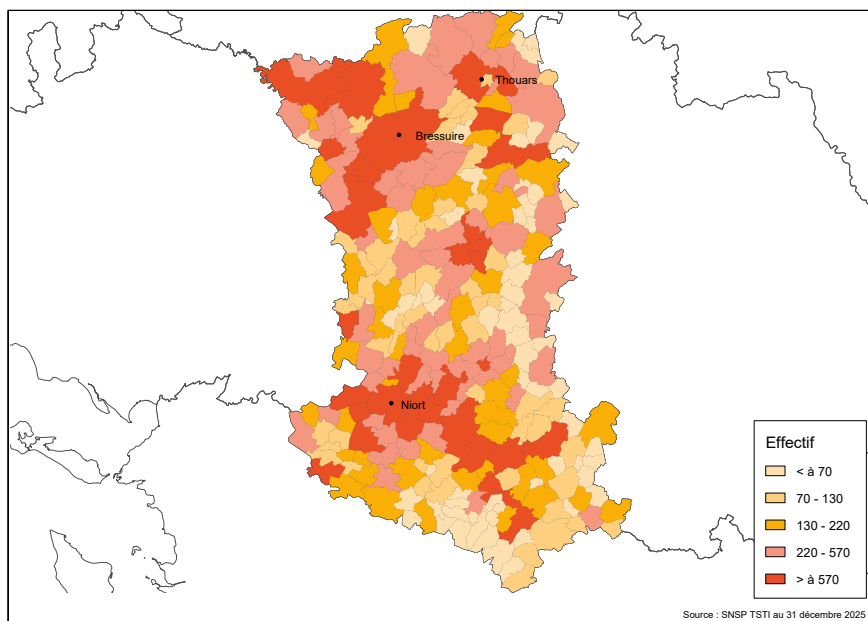
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	2 174	3 181	5 355
Droits directs (retraites personnelles)	1 892	2 124	4 016
Droits dérivés (retraites de réversion)	282	1 057	1 339
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	127	192	319
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	762	375	1 137
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,5 ans	63,0 ans	62,8 ans
Droits dérivés	77,8 ans	76,0 ans	76,4 ans
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	40 152	51 278	91 430
Retraités percevant un droit direct seul	37 882	38 062	75 944
Retraités percevant un droit dérivé seul	484	1 682	2 166
Retraités percevant les deux à la fois	1 786	11 534	13 320
Minimum vieillesse ⁽²⁾	2,7%	3,1%	2,9%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	15 873	7 641	23 514
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,7 ans	75,5 ans	74,7 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	1 010 €	822 €	904 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	17,2%	46,8%	33,7%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Niort			
Nombre total de retraités	5 316	8 016	13 332
Retraités percevant un droit direct seul	5 069	5 865	10 934
Retraités percevant un droit dérivé seul	18	241	259
Retraités percevant les deux à la fois	229	1 910	2 139
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,9%	4,6%	4,7%
Bressuire			
Nombre total de retraités	2 110	2 688	4 798
Retraités percevant un droit direct seul	1 982	2 018	4 000
Retraités percevant un droit dérivé seul	26	66	92
Retraités percevant les deux à la fois	102	604	706
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	1,5%	2,5%	2,0%
Thouars			
Nombre total de retraités	1 326	1 839	3 165
Retraités percevant un droit direct seul	1 258	1 214	2 472
Retraités percevant un droit dérivé seul	10	85	95
Retraités percevant les deux à la fois	58	540	598
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,6%	4,5%	4,5%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr